

REPUBLIQUE FRANCAISE

01127

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE COURMANGOUX**

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE COURMANGOUX**

M49

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2009

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

III Annexes		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
p.19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.22	D - Arrêté et signatures	X	

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2008.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 126,77	32 972,47

+

+

+

RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 20 154,30

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	53 126,77	53 126,77

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	63 242,30	82 946,42

+

+

+

RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		10 576,75
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 30 280,87	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	93 523,17	93 523,17

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	146 649,94	146 649,94

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 700,00	0,00	2 250,00		2 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	7 000,00		7 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 700,00	0,00	9 250,00		9 250,00
66	Charges financières	1 595,00	0,00	1 389,01		1 389,01
67	Charges exceptionnelles		0,00	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	7 607,83		9 030,88		9 030,88
Total des dépenses réelles d'exploitation		11 902,83	0,00	20 669,89		20 669,89
023	Virement à la section d'investissement (6)	37 926,00		15 500,00		15 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	13 067,35		16 956,88		16 956,88
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 993,35		32 456,88		32 456,88
TOTAL		62 896,18	0,00	53 126,77		53 126,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de service	55 110,00	0,00	28 210,00		28 210,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		55 110,00	0,00	28 210,00		28 210,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		55 110,00	0,00	28 210,00		28 210,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	7 786,18		4 762,47		4 762,47
Total des recettes d'ordre d'exploitation		7 786,18		4 762,47		4 762,47
TOTAL		62 896,18	0,00	32 972,47		32 972,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	20 154,30
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	27 694,41
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	12 053,44		12 053,44
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	74 792,68	0,00	31 244,92		31 244,92
	Total des dépenses d'équipement	74 792,68	0,00	43 298,36		43 298,36
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 430,00	0,00	15 181,47		15 181,47
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses financières	11 430,00	0,00	15 181,47		15 181,47
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	86 222,68	0,00	58 479,83		58 479,83
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	7 786,18		4 762,47		4 762,47
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 786,18		4 762,47		4 762,47
	TOTAL	94 008,86	0,00	63 242,30		63 242,30

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	30 280,87
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	22 328,75	10 576,75	5 135,49		15 712,24
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	102 328,75	10 576,75	5 135,49		15 712,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	34,00	0,00	25 649,93		25 649,93
106	Dotations, fonds divers et réserves (10)	16 388,22	0,00	19 704,12		19 704,12
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	16 422,22	0,00	45 354,05		45 354,05
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	118 750,97	10 576,75	50 489,54		61 066,29
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	37 926,00		15 500,00		15 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	13 067,35		16 956,88		16 956,88
041	Opérations patrimoniales (6)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	50 993,35		32 456,88		32 456,88
	TOTAL	169 744,32	10 576,75	82 946,42		93 523,17

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	27 694,41
---	------------------

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 250,00		2 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00		7 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 389,01	0,00	1 389,01
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	16 956,88	16 956,88
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 030,88		9 030,88
023	Virement à la section d'investissement		15 500,00	15 500,00
	Dépenses d'exploitation - Total	20 669,89	32 456,88	53 126,77

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 762,47	4 762,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	15 181,47	0,00	15 181,47
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	31 244,92		31 244,92
20	Immobilisations incorporelles (6)	12 053,44	0,00	12 053,44
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	58 479,83	4 762,47	63 242,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	30 280,87
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	28 210,00		28 210,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 762,47	4 762,47
	Recettes d'exploitation - Total	28 210,00	4 762,47	32 972,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	20 154,30
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	25 649,93	0,00	25 649,93
13	Subventions d'investissement	15 712,24	0,00	15 712,24
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		16 956,88	16 956,88
021	Virement de la section d'exploitation		15 500,00	15 500,00
	Recettes d'investissement - Total	41 362,17	32 456,88	73 819,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	19 704,12
-----------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17
---	------------------

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 700,00	2 250,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	800,00	250,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 500,00	1 000,00	
615	Entretien et réparations	400,00	1 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		7 000,00	
621	Personnel extérieur au service		7 000,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		2 700,00	9 250,00	
66	Charges financières (b)	1 595,00	1 389,01	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 595,00	1 256,63	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8) Calcul du 66112 (5) Montant des ICNE de l'exercice = 0,00 Montant de l'exercice N-1 = 132,38		132,38	
67	Charges exceptionnelles (c)		1 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)	7 607,83	9 030,88	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 902,83	20 669,89	
023	Virement à la section d'investissement	37 926,00	15 500,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)	13 067,35	16 956,88	
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	13 067,35	16 956,88	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		50 993,35	32 456,88	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		50 993,35	32 456,88	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		62 896,18	53 126,77	

RESTES A REALISER 2008 (12)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
+	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77
=	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B4-1-1-000

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	55 110,00	28 210,00	
704	Travaux	32 000,00	0,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	23 000,00	23 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte		5 000,00	
708	Produits des activités annexes	110,00	210,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		55 110,00	28 210,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		55 110,00	28 210,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	7 786,18	4 762,47	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercic	7 786,18	4 762,47	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 786,18	4 762,47	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		62 896,18	32 972,47	

+	RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	20 154,30
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	53 126,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		12 053,44	
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertio		12 053,44	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Opérations d'équipement n° 139 (5)	15 266,60	0,00	
	Opérations d'équipement n° 141 (5)	59 526,08	0,00	
	Opérations d'équipement n° 143 (5)		31 244,92	
	Total des dépenses d'équipement	74 792,68	43 298,36	
16	Emprunts et dettes assimilées	11 430,00	15 181,47	
1641	Emprunts en euros	11 430,00	15 181,47	
	Total des dépenses financières	11 430,00	15 181,47	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	86 222,68	58 479,83	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	7 786,18	4 762,47	
	Reprises sur autofinancement antérieur	7 786,18	4 762,47	
1391	Subventions d'équipement	7 786,18	4 762,47	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	7 786,18	4 762,47	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	94 008,86	63 242,30	

+

RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	30 280,87
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement	22 328,75	5 135,49	
131	Subventions d'équipement	22 328,75	5 135,49	
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	80 000,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		102 328,75	5 135,49	
10	Dotations, fonds divers et réserves	16 422,22	45 354,05	
10222	FCTVA	34,00	25 649,93	
106	Réserves	16 388,22	0,00	
1068	Autres réserves		19 704,12	
Total des recettes financières		16 422,22	45 354,05	
TOTAL RECETTES REELLES		118 750,97	50 489,54	
021	Virement de la section de fonctionnement	37 926,00	15 500,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	13 067,35	16 956,88	
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'inserti	3 975,27	4 020,27	
2815	Matériel spécifique d'exploitation	9 092,08	0,00	
28158	Autres		12 936,61	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		50 993,35	32 456,88	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		50 993,35	32 456,88	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		169 744,32	82 946,42	

+	
RESTES A REALISER 2008 (9)	10 576,75
+	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	93 523,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 139
LIBELLE : extension assainissement Roissiat
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2009	Restes à réaliser 2008 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		62 534,35	A 0,00	0,00	B	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	62 534,35	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	59 364,95	0,00	0,00		
23156	Install., mat. et outil. tech.	3 169,40	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2008 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	0,00
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 140
LIBELLE : Assainissement La Courbatière
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2009	Restes à réaliser 2008 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 255,84	A 0,00	0,00	B	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	9 255,84	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	9 255,84	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2008 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	0,00
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141
LIBELLE : Traversée du bourg Courmangoux
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2009	Restes à réaliser 2008 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		76 144,19	A 0,00	0,00	B	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	76 144,19	0,00	0,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	76 144,19	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2008 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	0,00
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 143
LIBELLE : études pour assainissement complémentaire
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2009	Restes à réaliser 2008 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	31 244,92	B	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	31 244,92		
203	Frais d'études, de recherche, de développ	0,00	0,00	31 244,92		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2008 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		C 0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	31 244,92
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)	A1.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2009	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	184 239,42	101 559,12	16 438,10	1 256,63	15 181,47
<u>Après des organismes de droit privé (3)</u>	104 239,42	21 559,12	10 409,09	886,23	9 522,86
CAISSE D EPARGNE	12 770,00	12 462,35	952,20	526,33	425,87
CAISSE DE CREDIT AGRICOLE	91 469,42	9 096,77	9 456,89	359,90	9 096,99
<u>Après des organismes de droit public (3)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (3), (ex : émissions publiques ou privées)</u>	80 000,00	80 000,00	6 029,01	370,40	5 658,61
CAISSE D EPARGNE	80 000,00	80 000,00	6 029,01	370,40	5 658,61

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...) seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2009) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2009	Capital restant dû au 31/12/2009	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
assainissement / 664958018	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE	45 734,71	4 463,45	0,04	5.95	167,21	0.00%
assainissement de la traversée du Bourg / AR012970	CAISSE D EPARGNE	12 770,00	12 462,35	12 036,48	4.36987	526,33	13.93%
emprunt assainissement du bourg / AR018223	CAISSE D EPARGNE	80 000,00	80 000,00	74 341,39	4.63104	370,40	86.07%
réseaux d'assainissement / 65984012	CAISSE DE CREDIT AGRICOLE	45 734,71	4 633,32	-0,26	6.6	192,69	0.00%
TOTAL		184 239,42	101 559.12	86 377,65		1 256.63	100.00%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL GENERAL		184 239,42	101 559.12	86 377,65		1 256.63	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières au cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changement du mode d'amortissement.

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	
IV	A1.4

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Année et profil de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2009	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
							Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL																
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)																
1641 Emprunts en euros (8)																
1994	X	assainissement / 664958018	45 734,71	4 463,45	0	T	F		5,95	F				167,21	4 463,41	0,00
1994	X	réseaux d'assainissement / 65984012	45 734,71	4 633,32	0	T	F		6,6	F				192,69	4 633,58	0,00
2007	M	assainissement de la traversée du Bourg / AR012970	12 770,00	12 462,35	19	M	R	4,36987		R	4,36987			526,33	425,87	8,61
2008	C	emprunt assainissement du bourg / AR018223	80 000,00	80 000,00	18	A	F	4,63104		F	4,63104			370,40	5 658,61	3 212,54

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.
(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.
(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.
(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
----------------------------	---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE		Délibération du
AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis :	Durée :

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Dépenses proposées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 19 943,94
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 19 943,94
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	15 181,47
1641	Emprunts en euros	15 181,47
Transferts entre sections = C+D		4 762,47
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	4 762,47
1391	Subventions d'équipement	4 762,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalité de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Recettes proposées (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III 58 106,81
Ressources propres externes (G)		25 649,93
10222	FCTVA	25 649,93
Transferts entre sections (J)		16 956,88
2803	Frais d'études, de recherche et de dévelop. et frais d'insertion	4 020,27
2815	Matériel spécifique d'exploitation	0,00
28158	Autres	12 936,61
021	Virement de la section de fonctionnement (K)	15 500,00

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	30 280,87
R001	Excédent d'investissement reporté	0.00
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0.00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 704.12

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	50 224,81
Recettes financières	77 810,93
Solde des opérations financières	+ 27 586.12
Solde net hors charges transférées (4)	+ 27 586.12

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

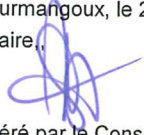
(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

01127 Code INSEE	COMMUNE COURMANGOUX Budget assainissement	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Maire,,
A Courmangoux, le 23/03/2009
Le Maire,

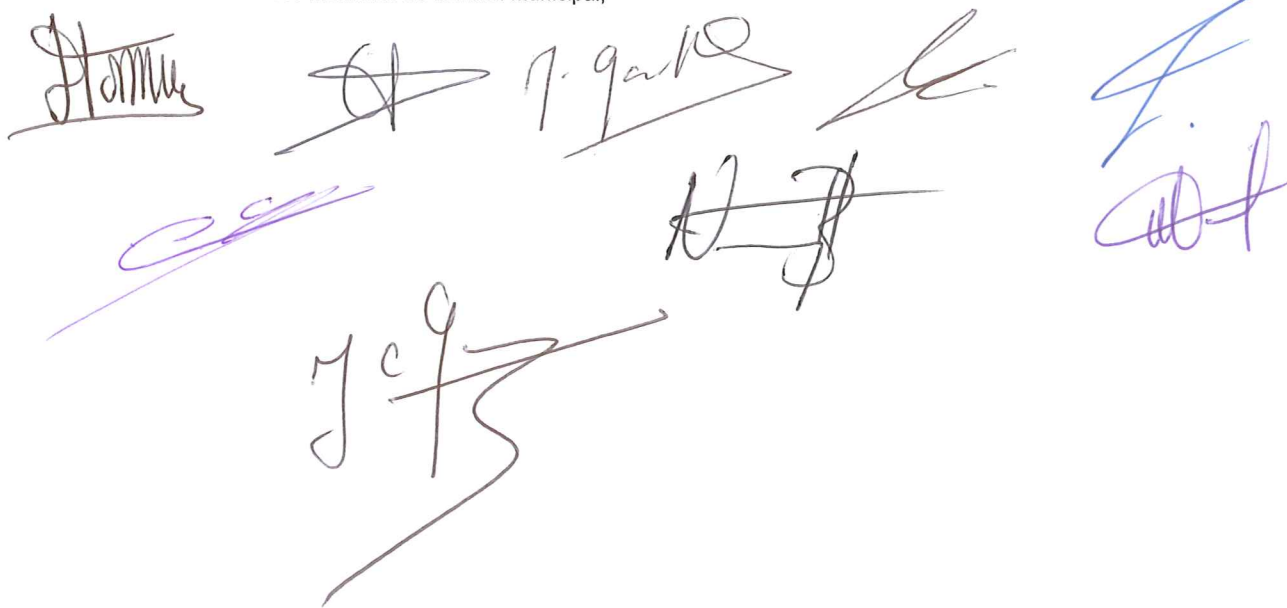


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Courmangoux, le 23/03/2009

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstentions :

Date de convocation : 17/03/2009

Les membres du Conseil Municipal,



Certifié exécutoire par le Maire,, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le
A Courmangoux, le